



## HAWAIIAN GARDENS PHASE VII

Bonjour à tous,

La saison 2023/2024 est à nos portes et nous devons tous nous préparer pour bien débiter celle-ci.

Nous demandons à tous les propriétaires de relire et prendre connaissance de tous les Règlements et Règles de Vie de notre Phase.

L'an dernier un comité a été mis sur pied, pour réviser ceux-ci, mais pour l'instant les Règlements & Règles de Vie en vigueur demeurent inchangés.

Il est impératif que les propriétaires locataires s'assurent que leurs locataires prennent connaissance de ces règles, tous, proprios et locataires se doivent de respecter celles-ci.

Nous tenons à ce que ces règles soient suivies sans interprétation aucune et ce pour éviter des situations qui pourraient survenir et amener des stress que nous pourrions éviter.

Rappel important sur la présence des animaux dans les unités et sur le site d'HG7 : AUCUN ANIMAL AUTORISÉ.

### ANIMAUX DE COMPAGNIE

1. **Aucun animal de quelque sorte que ce soit n'est autorisé à la piscine dans les condos, les locaux ou dans la Phase**
2. S'il est demandé de retirer son animal par le conseil d'administration, le propriétaire sera suivi par les autorités légales à leur propre frais

**\*\*L'autorisation par la Loi de la Floride, de la possibilité de posséder un animal comme « Soutien Émotionnel » après l'obtention d'une prescription médicale doit se faire selon les normes en vigueur dans l'État Floridien. De ce fait, seul les documents émis par une instance médicale de la Floride seront retenus. Aucun document obtenu électroniquement (par internet) ne sera valide.**

Vous pouvez retrouver les Règlements et Règles de vie d'HG7 sur le site Web de notre phase, dans la section Privée.

Cliquer: [Section Privée](#) / [Règles de Vie](#) / et / [Règlements Généraux HG7](#) (Télécharger le document)

Soyez prudents sur la route et au plaisir de vous revoir

CA HG7